

Le gel des loyers demeure la volonté de l'Union nationale Hlm la balle est dans le camp du gouvernement

COMMUNIQUE DE PRESSE

Il y a un an, les mesures positives prises par le gouvernement conduisaient l'Union nationale Hlm à recommander aux organismes le gel des loyers.

L'Union nationale a ensuite confirmé sa détermination à prolonger le gel des loyers en 2001, dès lors que des mesures seraient susceptibles d'atténuer les effets de la hausse du taux du Livret A intervenue à l'été 2000.

Aujourd'hui, à l'examen des éléments fournis par le gouvernement (mesure d'allègement financier, réduction de la Taxe foncière sur les propriétés bâties en zones urbaines sensibles), le Comité exécutif de l'Union nationale Hlm considère qu'il sera difficile dans ces conditions pour un certain nombre d'organismes de maintenir le gel des loyers.

Aussi l'Union nationale Hlm, en soulignant le sens des responsabilités dont les organismes ont fait preuve dans cet engagement de gel des loyers, entend poursuivre la négociation avec le gouvernement.

Si aucun élément nouveau n'était apporté par le gouvernement, il appartiendrait à chaque organisme de prendre les décisions conformes à ses obligations de gestion dans le cadre de sa situation particulière, tout en sachant que pour l'Union nationale Hlm, la défense de la situation des locataires dont elle partage les préoccupations, demeure un impératif.

Paris, le 23 novembre 2000

Contact presse

Michèle Bardin - 01 40 75 78 21